



CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE N° 6/2017 DU 24 NOVEMBRE 2017

Annonce publique : 17 novembre 2017
Convocation des conseillers : 17 novembre 2017

Présents : M. Kaiser, bourgmestre ; Mme Lutgen-Lentz, M. L'Ortye ; échevins
MM. Boumans, Patz, Schmit, Schmitz, Zenner ; conseillers
Absents : Excusé : Mme Folmer, conseiller
Non-excusé : —

Rapport succinct

Le nouveau conseil communal, issu des élections communales du 8 octobre 2017 est composé comme suit :

Monsieur	Yves Kaiser	Bourgmestre
Madame	Antoinette Lutgen-Lentz	Échevin
Monsieur	Philippe L'Ortye	Échevin
Monsieur	Jean-Marie Boumans	Conseiller
Madame	Françoise Folmer	Conseiller
Monsieur	Sven Patz	Conseiller
Monsieur	Christian Schmit	Conseiller
Monsieur	Romain Schmitz	Conseiller
Monsieur	Serge Zenner	Conseiller

Le nouveau collège des bourgmestre et échevins était assermenté le 15 novembre 2017 au Ministère de l'Intérieur. En date du 17 novembre 2017, les nouveaux conseillers communaux ont prêté serment entre les mains du nouveau bourgmestre, Monsieur Yves Kaiser.

1. ATTRIBUTION DU TITRE DE BOURGMESTRE HONORAIRE À MONSIEUR ARMAND MAYER

Le nouveau conseil communal décide à l'unanimité d'attribuer le titre de bourgmestre honoraire à Monsieur Armand Mayer. Monsieur Mayer remplissait sa fonction de bourgmestre de l'ancienne commune de Wilwerwiltz et subséquemment de la commune de Kiischpelt pendant quarante-deux ans et ceci avec un engagement personnel énorme et une intégrité exemplaire.

2. TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

2.1. Approbation de divers compromis

Le conseil communal approuve à l'unanimité le compromis spécifié ci-dessous :

Compromis du 31/07/17	Les époux BAPTISTA GOMES – VIEIRA SOARES échangent avec la commune de Kiischpelt les parcelles suivantes :				
Propriétaire actuel :	Désignation cadastrale			Contenance (ares)	
AC Kiischpelt	WD	Wilwerwiltz	162/2898		0,01
	WD	Wilwerwiltz	162/2899		0,18
Les époux Baptista Gomes - Vieira Soares	WD	Wilwerwiltz	140/2888		0,12
	WD	Wilwerwiltz	162/2895		0,01
	WD	Wilwerwiltz	162/2897		0,04
GRATUIT					

2.2. Approbation de la résiliation de deux baux à ferme

Locataire actuel	Désignation cadastrale
Marc Siebenaller	KA Alscheid 2
MM. Georges et Sven Patz	KA Alscheid 2/2

Suite à l'acquisition des parcelles désignées ci-dessus et en vue du début des travaux de construction du réservoir d'eau « Donatus », les baux à ferme existants sur les deux parcelles sont résiliés avec effet au 1^{er} avril 2018.

Le conseil communal approuve à l'unanimité la résiliation de ces baux à ferme.

3. RECETTE – Approbation des rôles sur la taxe sur les résidences secondaires et sur les chiens du 3^e trimestre 2017

Le conseil communal approuve à l'unanimité les rôles sur la taxe sur les résidences secondaires et sur les chiens du 3^e trimestre 2017.

4. NOMINATIONS DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS, ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Les délégués communaux au sein des divers syndicats intercommunaux, organismes et associations sont élus par vote secret. Les différents postes sont répartis de la manière suivante :

A) Syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal SCHOULKAUZ	Monsieur Yves Kaiser	Monsieur Philippe L'Ortye	Monsieur Christian Schmit
Syndicat Intercommunal NATURPARK OUR	Madame Antoinette	Lutgen-Lentz	
Distribution d'Eau des Ardennes - DEA	Monsieur Philippe	L'Ortye	
Syndicat Intercommunal SIDEN	Monsieur Yves	Kaiser	
Syndicat Intercommunal SIDEC	Monsieur Romain	Schmitz	
Syndicat Intercommunal SIGI	aucun délégué		
Syndicat Intercommunal SYVICOL	aucun délégué		

B) Associations et organismes divers			Type mandate
CIGR-Wiltz plus	Madame Antoinette	Lutgen-Lentz	délégué
	Madame Françoise	Folmer	délégué-suppléant
ORTAL	Madame Françoise	Folmer	délégué
	Madame Antoinette	Lutgen-Lentz	délégué-suppléant
SI Kautenbach	Monsieur Yves	Kaiser	délégué
SI Kiischpelt	Monsieur Philippe	L'Ortye	délégué
Fabriques d'Église	Monsieur Yves	Kaiser	délégué
LEADER	Monsieur Sven	Patz	délégué
Isleck Ouni Grenzen	Madame Antoinette	Lutgen-Lentz	délégué
RGTP Verkéiersverbond	Madame Françoise	Folmer	délégué
Sécurité routière	Monsieur Romain	Schmitz	délégué

5. RESONORD – Approbation du budget rectifié 2017 et du budget 2018

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget rectifié 2017 et le budget 2018 de l'office social RESONORD.

6. ASSOCIATION LOCALE – Approbation de statuts

Le conseil communal prend connaissance des statuts présentés par l'ASBL FIT&FUN KIISCHPELT ayant pour objet de promouvoir, de propager, de favoriser et d'organiser toute sorte d'activité sportive de loisir et récréative ou toutes les activités similaires, et ceci principalement sur le territoire de la commune de Kiischpelt, cependant sans se limiter à cette seule région.

7. SUBSIDES

Les subsides suivants sont accordés à l'unanimité :

Chorale Ste Cécile, Eschweiler – Benefiz-Concert 2018
FLEK Lëtzebuerg ASBL (Fleegefamilljen)
US Veterans' Friends Luxembourg ASBL (carte de membre)
Médecins sans frontières

50€
50€
10€
250€

8. DIVERS

Le bourgmestre annonce les dates des prochaines réunions du conseil communal.

Il s'agit d'une part d'une réunion de travail pour la présentation du budget rectifié 2017 et du budget 2018 de la commune, qui aura lieu le 8 décembre 2017 et lors de laquelle les nouveaux conseillers auront des explications générales concernant l'établissement des budgets communaux et un premier aperçu du projet de budget pour l'exercice 2018.

Lors de la séance officielle suivante du conseil communal en date du 14 décembre 2017, les membres pourront poser leurs questions concernant le projet de budget et par la suite il sera procédé au vote.